

TPE : le fonds de soutien de la Région Sud est accessible en ligne



Créé par la Région Sud et la Banque des Territoires qui ont débloqué 37 M€, le fonds Covid-résistance est désormais accessible en ligne.

Pour rappel, ce fonds destiné à soutenir les entreprises et associations de moins de 20 salariés dont le siège social est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fonds prend la forme d'un prêt à taux zéro compris entre 3 000 € et 10 000 €, sans garantie personnelle, et avec un différé d'amortissement de 18 mois. Pour y être éligible, l'entreprise doit connaître une baisse d'activité d'au moins 30 % ou des besoins de trésorerie impactant sa viabilité liés à la crise sanitaire et aux mesures de fermeture administrative et/ou de confinement.

[Renseignements et dépôt des dossiers ici](#)